



Communiqué de presse

28 août 2014

Gel des cotisations Assurance Auto 2015

MAAF n'augmente pas la cotisation auto 2015 de ses clients

Après le dispositif MAAF POWER de l'an passé, MAAF Assurances décide de ne pas appliquer d'augmentation de tarifs sur les contrats d'assurances automobile de son portefeuille.

MAAF poursuit sa politique de maintien des tarifs pour ses clients et leur garantit une cotisation auto 2015 identique à celle de 2014, dès lors que leur situation d'assurance reste la même (*).

Par ailleurs, tous les nouveaux clients qui souscriront chez MAAF un contrat automobile prenant effet avant le 7 novembre 2014 pourront eux aussi bénéficier du gel de leurs cotisations Auto 2015. Cette décision s'applique à tous les véhicules 4 roues, 2 roues, camions, camping-car en portefeuille, pour l'avis d'échéance 2015.

Agir en faveur du pouvoir d'achat de ses sociétaires et incarner « la référence qualité prix »

Fidèle à ses valeurs mutualistes, MAAF s'attache depuis plus de 15 ans à maîtriser le budget assurance de ses sociétaires et ainsi leur redonner du pouvoir d'achat. Pour mémoire, en 2014, MAAF a créé MAAF POWER (remise exceptionnelle de 5 % sur les cotisations auto 2013 et non-augmentation de la cotisation auto 2014 pour ses clients). Et avant cela, pendant 6 années consécutives (de 2005 à 2010) MAAF s'est engagée à ne pas augmenter ses tarifs en assurance automobile.

« Cette initiative illustre notre détermination à défendre une nouvelle fois le pouvoir d'achat de nos assurés auto, mais aussi à récompenser leur fidélité », commente Joaquim Pinheiro, directeur général de MAAF.

(*) Sous réserve que les conditions de risque, de garanties et de paiement soient identiques et hors évolution du coefficient bonus-malus, Bonus Lauréat, Bonus km et Bonus Auto-Moto.

MAAF en quelques lignes

MAAF Assurances propose à ses sociétaires et clients des solutions globales en assurances (auto, habitation, santé, assurance vie, risques professionnels...) et des services à forte valeur ajoutée (assistance, crédit...). Aujourd'hui 4ème assureur automobile en France, MAAF détient un portefeuille de plus de 3,8 millions de véhicules.

Contact Presse MAAF Assurances : Marie-Pierre Michel : 01 53 10 63 57 / Isabelle Coutant : 01 47 54 14 82